



**CONSEIL
DE L'ENFANCE
ET DE L'ADOLESCENCE
DU HCFEA**
Le Collège des enfants
2017-2021



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Sylviane Giampino



Chers enfants, membres du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, J'ai souhaité que ce livre marque un moment charnière dans votre participation aux missions du Haut Conseil, plus particulièrement au sein de la formation Enfance et adolescence. Plusieurs d'entre vous ont grandi et nous ont quittés, plusieurs nous ont rejoints. Depuis son installation le 13 décembre 2016, vous êtes des membres présents et impliqués dans les réflexions, les discussions et la réalisation des rapports et des avis publiés par le HCFEA. C'est la première fois en France qu'une institution nationale d'expertise et de proposition de politiques publiques fait appel à un collège d'enfants et d'adolescents pérenne, pour faire valoir leur point de vue d'usagers et débattre avec d'autres collèges représentatifs d'élus, d'administrations, d'associations et de chercheurs. C'est une innovation, une avancée dans la prise en compte de la participation des enfants dans la consultation démocratique. Nous avons ensemble inventé une méthode qui vous permet de comprendre les enjeux, de vous forger un avis et de le soumettre à la discussion en séance. Vous avez beaucoup appris, notre instance aussi. La loi a instauré votre participation, mais c'est vous qui en avez fait une expérience hors du commun, à tel point que d'autres organismes prennent appui sur la « méthode HCFEA de participation des enfants ».

En faisant appel à la réflexion des enfants, le Conseil a pris un engagement aussi. C'est une responsabilité éthique et politique que de solliciter la parole des enfants qui implique de la prendre en compte. C'est une responsabilité éducative aussi d'accueillir au mieux des mineurs dans un processus de participation citoyenne et de l'éclairer par le débat et des connaissances partagées.

Vos réflexions, vos regards, questions, inquiétudes, vos visions du monde, vos solutions d'enfants et d'adolescents introduisent une surprise, des décalages, voire des émotions nécessaires à notre travail de prospective qui doit être tourné vers votre génération et les suivantes.

Au fil du temps, vous avez pris confiance en vous, vous avez ouvert la voie, d'autres collègues d'enfants et d'adolescents du même type s'installent actuellement. Vous avez inspiré et essaimé. Vous avez aussi assumé de nous représenter au niveau européen en 2019 et en 2021. C'est un travail remarquable et une implication personnelle de chacun de vous. Mais notre réussite à ce jour tient aussi à l'implication de vos familles, vos écoles, vos structures d'accueil ou de soin, pour ceux qui en bénéficient. Une articulation en finesse qui tient à la compétence, à la fiabilité et à la motivation sans faille des trois associations qui assurent le lien et l'équilibre entre vos particularités, votre vie quotidienne et ce bel engagement au sein du HCFEA. Qu'elles soient ici remerciées solennellement.

Sachez que ce livre n'est ni une récompense ni un signe d'aboutissement, il ne fait qu'inscrire quelques moments sur quelques pages, il est modeste comme tout ce qui est sérieux et authentique. Il revient à chacun de vous de choisir d'écrire d'autres pages et de les illustrer de votre main.

Bonne lecture, restez en lien et amusez-vous bien.

Merci aux enfants présents depuis 2017...

Adam ED-DAHMAN
Anne-Laure TOMBECK
Aya HAMD
Capucine BLOND
Charlotte DEMEULES
Émeline BRENIER
Jason SIKES
Juliette LEMAIRE
Li DESHAYES-PARRE
Lilah LANQUAR
Lucas GARGENT
Maxime TOUYA
Paul SAPELIER
Vincent PIERRARD

Et merci à tous ceux qui nous ont rejoints en 2021

Angelina MONET
Élisabeth RUSALOVSKA
Émilien SOULARD
Gabriel REBOUILLET
Grégoire EHRISMANN
Joseph BECQUELIN
Marine LEMAITRE
Pierre LOBBES
Ridjan PERLLESHI
Safia CHIKHI
Sofia BAKA

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), la Fédération du scoutisme français la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP), en relais de Solidarité Laïque et le collectif AEDE.

PRISES DE PAROLE D'ENFANTS

« Les problèmes des adolescents sont banalisés, on dit "c'est normal, c'est l'âge, c'est la crise", or pas forcément ! Et la banalisation n'est pas la solution. »

« Dès le début, on nous a mis à l'aise – on nous a encouragés à nous sentir absolument libres sur les choses que nous souhaitions faire remonter, alors on ne transige pas, on s'autorise tout. On parle avec nos mots et on demande aux membres du Conseil de s'adapter à nous. Il y a une vraie écoute, un vrai dialogue et on a le sentiment que notre point de vue est pris en compte. »

« Nos propos sont écoutés, on retrouve nos recommandations et nos avis dans les rapports et c'est important à nos yeux que notre parole soit entendue parce qu'on n'est clairement pas là, ni les uns ni les autres, pour faire de la figuration. »

POURQUOI ET COMMENT UN COLLÈGE DES ENFANTS AU HCFEA ?

Le Haut Conseil de la famille,
de l'enfance et de l'âge

Placé auprès des services de prospective du Premier ministre, le HCFEA a pour mission d'éclairer et de documenter la décision politique, d'animer le débat public, d'apporter une expertise tournée vers les transformations d'avenir. Le Haut Conseil rend des avis sur des projets de loi et formule toute proposition de nature à garantir le respect des droits et la bientraitance des personnes vulnérables à tous

les âges de la vie, ainsi que la bonne prise en compte des questions éthiques. Le HCFEA comprend au total 230 membres, répartis dans trois Conseils : le Conseil de la famille, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence, et le Conseil de l'âge.

Le Collège des enfants du HCFEA est rattaché au Conseil de l'enfance et de l'adolescence qui a été installé en décembre 2016. Il a pour objectif la mise en cohérence et l'évolution des politiques publiques à destination des enfants et des adolescents, permettant de garantir leur développement, leur santé, leur éducation, dans le respect de leurs droits.

Le programme de travail du Haut Conseil est fixé par ses membres et comporte également des saisines du Premier ministre et des ministres concernés. Chaque Conseil publie des rapports et des avis qui dressent des états des lieux documentés et formulent des propositions visant à redéfinir des politiques publiques dans son champ de compétence.



Création du Conseil de l'enfance et de l'adolescence



Jusqu'en 2015, la France avait un déficit dans l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Dans son Observation générale n° 5, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU à Genève précisait : *« Il importe que les pouvoirs publics établissent une relation directe avec les enfants et ne se contentent pas de contacts par le biais d'organisations non gouvernementales ou d'organismes de défense des droits de l'homme. »*

La France a montré sa mobilisation nouvelle en 2015 en créant par la loi* le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA. Elle répondait en même temps aux exigences d'écoute et de participation des enfants à l'élaboration des politiques publiques en créant un collège de 12 enfants associés à ses délibérations. Depuis son installation en décembre 2016, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence a fait beaucoup pour la prise de conscience des réalités de la vie des enfants. Des petits et des grands. Le travail de ses membres, les rapports et avis publiés ont fait avancer le projet d'une politique de l'enfance qui améliore la qualité des lieux et des temps de vie des enfants, pour faire en sorte que la société soit plus « prévenante » à leur égard, plus favorable à leur développement global, physique, affectif, intellectuel, social, et respecte leurs droits fondamentaux et ceux que définit la CIDE.

La présence instituée du groupe de 6 filles et 6 garçons au sein du Haut Conseil répond aux évolutions indispensables de participation démocratique des enfants en tant qu'experts de leur vécu, bénéficiaires et usagers des politiques de l'enfance et de la jeunesse.



* Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement : <https://www.vie-publique.fr/loi/20717-adaptation-de-la-societe-au-vieillessement-dependance>

Méthodologie HCFEA de participation des enfants



La création du collège d'enfants au sein du HCFEA est inédite en France. Il est le premier collège consultatif d'enfants, institué par la loi et pérenne, participant à l'élaboration de politiques publiques au niveau national. La méthode de travail du HCFEA avec les enfants a été mise en place en 2017, et a fait l'objet de la publication d'un rapport en 2018, afin d'en favoriser la reproductibilité dans d'autres instances. Il est stipulé, dans le rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence [Droits de l'enfant 2018](#), que les conditions de réussite de la participation d'enfants supposent « *un cadre légal, une durée, et un groupe dont la mobilisation respecte la diversité des enfants, est soutenue et synchronisée. La représentation des enfants n'est réelle que si toute suggestion et/ou récupération de leur pensée, et de leur parole est proscrite.*

Autrement dit, le collectif d'enfants doit pouvoir être porté par un collectif d'adultes qui partagent le sens de cette participation des enfants aux politiques publiques, et dans une connivence éthique au service de ce projet ».* À ces conditions éthiques s'ajoutent des conditions concrètes d'une contribution sereine des enfants.

* Recommandation du rapport Travaux du Conseil de l'enfance et droits de l'enfant (2018), p. 93



Méthodologie HCFEA de participation des enfants



Le Collège des enfants du HCFEA bénéficie de l'accompagnement de trois associations de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire* désignées, qui exercent un rôle tiers facilitateur entre les enfants, leurs familles et le Haut Conseil.

* Il s'agit de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), la Fédération du scoutisme français et de Solidarité Laïque, remplacée depuis par la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP).

Le HCFEA a choisi de consacrer du temps, des moyens et de la reconnaissance au travail des enfants.



Ils prennent connaissance des dossiers à l'ordre du jour, de l'avancement des travaux et des objectifs de travail du Haut Conseil.



Afin que leur participation aux travaux soit effective, les enfants et adolescents se réunissent au HCFEA et préparent entre eux, avec des supports adaptés, leurs prises de parole et leurs contributions entre les séances plénières, et avec le concours des trois associations mandatées par le ministère.

Méthodologie HCFEA de participation des enfants



Les enfants du Conseil déterminent eux-mêmes les modalités de leurs prises de parole (porte-parole, contribution orale ou écrite...), ils apportent des propositions, et débattent sur celles des autres membres. Certaines de leurs propositions sont adoptées en séance, d'autres pas, comme pour celles des autres collègues du Haut Conseil. Les suites de leurs contributions leur sont spécifiées. Ils ont souhaité donner de la visibilité à leur implication et bénéficier d'un outil pour partager leur expérience avec d'autres enfants et adolescents à l'école ou dans leurs activités. Grâce à l'aide des associations accompagnantes, un film* a été réalisé comme outil d'appui répondant ainsi aux « *conditions élémentaires pour une participation éthique et efficace des enfants* » telles que définies par le Comité des droits de l'homme des Nations unies.

Le Collège des enfants du HCFEA a été sélectionné en 2021 pour participer à la Consultation du Conseil de l'Europe pour la préparation de sa Stratégie 2022 pour les droits de l'enfant.

Le Collège des enfants siège en séance avec assiduité



Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA a tenu, de 2017 à 2021, quarante-cinq séances plénières, le Collège des enfants aura été présent à vingt-trois séances du Conseil, c'est-à-dire plus de la moitié. De plus, comme la loi l'impose, le Collège des enfants a participé aux cinq séances plénières annuelles réunissant l'ensemble des 240 membres des trois formations du Haut Conseil.

* Le film, *Le Collège des enfants et des adolescents du HCFEA, un espace de participation*, 2019, est [accessible en ligne sur YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=NgW6jbV6D2g), (<https://www.youtube.com/watch?v=NgW6jbV6D2g>) et via les sites des associations partenaires.

QUELQUES EXEMPLES DE LA PARTICIPATION DU COLLÈGE DES ENFANTS AUX RAPPORTS DU CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

Pour illustrer la participation du Collège des enfants aux travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, voici quelques exemples de propositions d'évolution des politiques publiques du Collège des enfants qui ont été publiées dans les rapports du Conseil de l'enfance et de l'adolescence :

La traversée adolescente des années collège (2021)

« Souvent les adultes parlent de la "crise d'adolescence" : c'est péjoratif et ce sont des préjugés sur le comportement des ados, leur langage et leurs actes. Mais quelle est la place des adultes ? Quelle aide ? »

« Nous ne sommes pas que des élèves, nous sommes surtout des jeunes, des préadolescents... Le collège aide à grandir mais quand il devient le centre c'est contre-productif. »

« Les filles sont rabaissées en sport, dans des sports considérés comme masculins, par exemple la boxe, on les renvoie à leur masse corporelle, on dit qu'elles ne sont pas aptes alors que si ! Ce préjugé déteint sur les matières non sportives – l'idée que les filles sont moins bonnes tout court. »

Proposition 8.2

« En Conseil du 12 juin 2020, le Collège des enfants et adolescents du HCFEA a pointé le problème des difficultés de sommeil, et de la fatigue ressentie, notamment pendant les cours au collège. Il plaide pour retarder l'heure du début des cours le matin. »



Les enfants, les écrans et le numérique (2020)

« Être vigilant concernant l'exposition des plus petits à des contenus audiovisuels relevés sur la toile par leurs frères et sœurs aînés lorsqu'ils sont à leurs côtés. »

Proposition 1

« Insister sur la formation continue des professionnel·l·e·s de l'enfance et de la culture (notamment les centres de documentation) sur le numérique.

Faciliter l'accès de tous les enfants à des outils numériques et les adapter (les mettre à leur portée, adaptation à l'âge, aux enfants en situation de handicap, notamment déficiences visuelles et auditives, au niveau de vie, genre, territoire), favoriser les logiciels libres en open source.

Pour tous les adolescents, dès le collège, généraliser les enseignements autour du traitement de l'information numérique (fake news, rumeurs...) tels qu'ils figurent dans le programme de 1^{re} spécialité HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).

Concernant les jeux numériques, faire en sorte que les services jeunesse et les collectivités territoriales organisent davantage de situations collectives de jeux numériques sur les lieux de proximité des adolescents, afin d'éviter qu'ils ne restent seuls chez eux dans des situations de compétition en réseau. »



La participation et l'écoute de la parole des enfants dans la transition écologique (2019)

« Nous, on aurait préféré que, dans le titre du rapport, il y ait "urgence climatique" à la place de "transition écologique". »

« Sur le climat, on a un problème avec les mots. Tout le monde a un peu peur : nous les jeunes, on a peur de prendre la parole, de pas trouver les mots justes. Les adultes ont peur des mots que les jeunes utilisent comme "l'effondrement climatique", et les institutions, les élus ont peur de reprendre ces termes pour ne pas alarmer la population. »

« Les freins, c'est notre âge surtout : l'avenir de la planète, il faut des connaissances. On n'est pas sûrs de nous et en plus on a peur de ne pas dire les choses comme il faudrait, même si on sait ce qu'on veut dire. »

Proposition 2

« Adopter une sémantique plus explicite portant sur les enjeux de lutte contre le changement climatique, voire d'urgence climatique, de préservation de la biodiversité et d'adaptation et pas seulement de démarche d'environnement durable dans les enseignements obligatoires. »



Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille (2018)

Les enfants ont insisté sur l'importance de favoriser le soutien des enfants par les enfants. Ils sont à l'origine de 2 propositions du rapport :

Proposition 14

« Former ou sensibiliser et informer l'ensemble des élèves au sujet du handicap avec implication des enfants volontaires qui ont une expérience (aussi bien dans leur famille qu'en classe). »

Proposition 36

« Proposer aux frères et sœurs des enfants en situation de handicap qui le souhaitent de faire part de leur expérience aux plus jeunes dans les écoles. Cela les valoriserait et ce serait utile sachant que la transmission d'enfant à enfant est mieux vécue. Élaborer et diffuser un "guide des amis des enfants en situation de handicap" pour les enfants, et amener les amis et les frères et sœurs à parler de ce qu'ils vivent avec leurs propres copains pour réduire la stigmatisation ou la ségrégation dont eux-mêmes peuvent être l'objet par les autres enfants. »

« Les adultes n'avaient pas mesuré que, dans les écoles, ces enfants porteurs de handicap sont beaucoup plus intégrés qu'autrefois, et du coup, nous nous fréquentons beaucoup plus sans qu'on nous ait appris comment faire. Les profs nous disent d'être gentils avec ces élèves, mais on ne sait pas bien ce que ça veut dire au fond. On a peur d'être maladroits. On ne sait pas s'il faut parler avec eux de leur maladie ou pas, par exemple. Nous avons donc demandé que cette question soit beaucoup plus abordée à l'école » (extrait du magazine Grandir).

Mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant (2017)

« On ne connaît pas la CIDE, les droits de l'enfant... il faudrait intégrer aux programmes scolaires cette matière et s'assurer que ce soit respecté.

Pour recueillir les avis des enfants, il faudrait des sites labellisés et des questionnaires simples d'utilisation, attractifs (colorés) et adaptés aux enfants.

Mieux réglementer, voire interdire, la collecte d'informations privées sur les mineurs et faire en sorte que les réseaux sociaux ne contournent pas la réglementation, par exemple en demandant des données personnelles lors de l'inscription.

On devrait élaborer des programmes de sensibilisation à l'exposition aux écrans dès l'âge de 2 ans adaptés aux enfants. »



COVID-19 : LA LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

COVID-19 ET CONFINEMENT

LA PAROLE DES ENFANTS

Audition du Collège des enfants et adolescents du HCFEA,
lors de la séance plénière du Conseil de l'enfance
24 avril 2020

Le Collège des enfants du HCFEA a présenté une communication en séance plénière du Conseil du 24 avril 2020 pour témoigner de son vécu sur le confinement et présenter son point de vue. Il a demandé que sa parole soit transmise au président de la République et aux ministres concernés. En réponse, c'est le secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, Adrien Taquet, qui établira le dialogue en septembre. À ce jour, la prise de conscience collective du vécu traumatique pour les enfants, les adolescents et les jeunes majeurs est avérée, et des mesures d'aide sont en cours.

« Nous avons une surcharge de travail pour rattraper le retard, à cause des grèves. Nous devons nous débrouiller seuls, être autonomes, mais certains professeurs ne répondent pas à nos questions quand on butte. L'autre problème, c'est l'accès à Internet et les problèmes de réseau, ou quand on n'a qu'un seul ordinateur pour toute la famille.

Avec cette crise, nous espérons que les gens reviennent à ce qui est essentiel, la liberté. Grâce à ce confinement, nous voyons la chance que nous avons, dans la vie d'avant la crise sanitaire, de pouvoir sortir dans un parc, se balader, sortir avec des amis au restaurant, au cinéma par exemple, sans se soucier de quoi que ce soit, alors que ce n'est pas le cas dans tous les pays du monde.

Pour beaucoup d'entre nous, "l'école à la maison", c'est très chargé, mais c'est même en temps normal que les programmes sont trop chargés. Certains du Collège des enfants et de nos entourages avaient des crises d'angoisse ou du stress permanent et les professeurs aussi d'ailleurs, en raison des nouvelles réformes et ils nous le transmettent. C'est intense de suivre le rythme qui nous est donné ; nous ne sommes pas des robots. On voudrait que cela change !

Entre enfants, on est inégaux. Mais il y a malgré tout beaucoup d'enfants qui sont solidaires dans la crise. L'entraide a évolué positivement, que ce soit par des aides pour le suivi de nos cours entre camarades, ou entre les grands et les petits de la famille, ou par des moyens de divertir, par exemple des personnes résidentes en Ehpad, certains font des enregistrements où ils chantent avec une copine. Certains voudraient, mais ne sachant pas quoi faire pour aider. Alors ils se contentent de prendre des nouvelles de leurs proches. »

DEPUIS L'INSTALLATION DU COLLÈGE DES ENFANTS, LES JEUNES MEMBRES DU CONSEIL ONT PARTICIPÉ À PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS

13 septembre 2018

Présentation de la Stratégie de lutte contre la pauvreté du plan par le président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, lors de la journée de lancement le 13 septembre 2018 (Paris).



11 juin 2019

La Journée nationale du Conseil de de l'enfance et de l'adolescence du
HCFEA « Une politique nationale de l'enfance, pour quoi faire ? »,
qui a réuni à Paris près de 400 participants.



11 juin 2019

Prises de parole à la Journée nationale « Une politique nationale de l'enfance, pour quoi faire ? », organisée par le HCFEA (Paris).



13 novembre 2019

« Une Europe tournée vers l'avenir » par le Conseil de l'Europe (Strasbourg).





20 novembre 2019

Soirée du trentenaire de la Convention internationale des droits de l'enfant organisée par le rassemblement d'associations :
De la convention aux actes (Paris).



13 octobre 2021

Présentation de la contribution de la délégation française à la Stratégie des droits de l'enfant 2022 du Conseil de l'Europe.



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants



« La lutte contre l'islamophobie, le racisme, les inégalités de genre et toutes les discriminations dans leur globalité est un sujet qui nous préoccupe énormément. Au cours de nos réunions, nous avons pu partager un sentiment de peur face aux discriminations et aux inégalités que nous vivons au quotidien et lorsqu'il s'agit de penser à l'avenir. Lutter pour un avenir plus égalitaire nous préoccupe de plus en plus aujourd'hui. »

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.



RETROUVEZ
LES DERNIÈRES
ACTUALITÉS SUR
www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr).
Adresse postale : 14, avenue Duquesne - 75350 Paris Cedex SP 07

Nathalie Brisac, membre du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, et *l'école des loisirs* sont heureuses de porter ici une contribution aux activités du Collège des enfants.